



COMITÉ PROVINCIAL NORD de TIR à L'ARC



CHALLENGE ARC JEUNE PROVINCE NORD

REGLEMENT 2019

Le Comité Provincial Nord de tir à l'arc organise chaque saison une compétition destinée aux jeunes de chaque club de la province nord intitulée : « Challenge arc jeune Province nord »

OBJECTIF /

Initier, préparer et favoriser l'accès des jeunes archers aux compétitions fédérales ;

INSCRIPTIONS /

Pour participer à ce Challenge chaque archer doit présenter obligatoirement sa licence fédérale et son certificat de non contre indication à la pratique du tir à l'arc. Il devra, avec l'aide de son club s'engager par écrit à participer aux compétitions comptant pour le « Challenge » organisées par les clubs de la Province nord.

CATÉGORIES /

Les Poussins démarrent automatiquement en niveau **POUSSIN**, à 10 m. Pour passer en niveau 3, ils devront réaliser 240 points en 1 série de 10 volées de 3 flèches, ou 336 points en 2 séries de 7 volées de 3 flèches.

Un jeune ne peut participer au Challenge Arc Jeune après avoir participé à un concours donnant accès à un classement national.

Un jeune, se présentant sans justificatif de niveau, sera classé, **sauf lors du 1^{er} tir** :

- En niveau AS (cadets et juniors)
- En niveau 2 (benjamins et minimes)
- En niveau 3 (poussins)

Il n'est pas possible de revenir à un niveau inférieur.

ORGANISATION DU CONCOURS /

- **Distance de tir** : 10 m (poussins uniquement) et 15 m (toutes les autres catégories).
- **Armes** : Arc classique et arc nu du Poussin aux Juniors Filles et Garçons
Arc à poulies Cadet et Junior filles et Garçons
- **Séries** : **CJ 1** 2 séries de 7 volées de 3 flèches,
• **CJ 2** Tir en campagne,
• **CJ 3** 2 séries de 7 volées de 3 flèches
- **Temps de tir** : 2 mn par volée de 3 flèches
- **Finale** : Finale en round 3 volées de 3 flèches (sauf poussins)
- **Duels** : uniquement en finale sauf poussins
- **Flèches de barrage** : en finale uniquement
- **Tenue exigée** : Tenue de club ou blanche ou T/Shirt orange CPNTA chaussures fermées

- **Arbitrage** : Chaque compétition est arbitrée par un arbitre fédéral
- **Blasons** : Blasons neufs

NIVEAUX	POUSSINS	3	2	1	AS Cadets+ Juniors
DISTANCES	10 M	15 M	15 M	15 M	15 M
BLASONS	122 CM	122 CM	80 CM	60 CM	40 CM

PLANCHERS DE PASSAGE DE NIVEAU /

Changement de niveau garçons et filles	Scores à réaliser		Couleur de flèche requise pour changer de niveau
	Sur 1X10 volée	Sur 2X7 volées	
Du niveau Poussin au niveau 3	240 points	336 points	
Du niveau 3 au niveau 2	240 points	336 points	Flèche blanche
Du niveau 2 au niveau 1	240 points	308 points	Flèche noire
Du niveau 1 au niveau AS	200 points	280 points	Flèche bleue
AS	180 points	252 points	Flèche rouge

PLANCHERS DE SORTIE DU « SPECIAL JEUNES » /

Sortie de niveau garçons et filles	Scores à réaliser		Couleur de flèche requise pour changer de niveau
	Sur 1X10 volée	Sur 2X7 volées	
Sortie pour les poussins	220 points NIVEAU 2	308 points	Flèche noire
Sortie pour les benjamins et les minimes	200 points NIVEAU 1	280 points	Flèche bleue
Sortie pour les cadets et les juniors	180 points NIVEAU AS	252 points	Flèche rouge

PROGRESSION EN NIVEAUX /

Le changement de niveau s'effectue comme suit :

- Soit réaliser 1 fois le score de changement de niveau
- Soit obtenir 1 flèche de progression.
- Chaque passage de niveau est visé par l'arbitre de la rencontre sur le passeport du jeune archer.
- Après la réalisation du **niveau 2 pour les poussins**, du **niveau 1 pour les benjamins et les minimes** et du **niveau AS pour les cadets et les juniors**, le jeune n'est plus en droit de participer au concours « jeunes » et doit intégrer les compétitions fédérales.
- Cependant, tout archer sorti du concours « jeunes » peut poursuivre le « **challenge** » **Province nord de l'année** afin de bénéficier du classement général à l'issue de la CJ3.
- De même, s'il le souhaite, il peut participer au Championnat de Calédonie Jeunes organisée par la Ligue à une distance de 18 m (blason suivant sa catégorie).

CLASSEMENT /

Les filles et les garçons sont classés ensemble, les arcs classiques et nus ensemble,

arcs à poulies et hors compétition jeunes séparés.

- Les égalités sont départagées :
- Au nombre de 10, puis au nombre de 9
- Flèches de barrage en finale uniquement.

Les concurrents ayant perdu en $\frac{1}{2}$ finales sont classés selon leur score lors de ce tir.

Un classement provisoire est établi à l'issue de chaque compétition. Afin de pouvoir étalonner les performances annuelles avec les différents blasons et leurs changements successifs, le système appliqué consiste à rajouter des points en fonction du niveau de difficulté ceci, afin d'obtenir un classement général équitable.

NIVEAU POUSSIN	BLASON DE 122	+ 0 point
NIVEAU 3	BLASON DE 122	+ 0 point
NIVEAU 2	- DE 80	+ 40 points
NIVEAU 1	- DE 60	+ 60 points
NIVEAU AS	- DE 40	+ 80 points

Un Classement spécial « **POUSSINS** » sera établi à l'issue des 2 compétitions à 10 m sur blason de 122 ainsi que celle sur le parcours découverte 3D. Le jeune POUSSIN restera dans sa catégorie pour le championnat du Nord de l'année (Mars à Août), par contre, s'il sort de sa catégorie pendant l'année, il intègrera sa catégorie de sortie dans le championnat Territorial des jeunes l'année suivante

CHALLENGE ARC JEUNE PROVINCE NORD

REGLEMENT sur PARCOURS DECOUVERTE

CATÉGORIES /

Avec l'arc classique et l'arc nu : du Poussin au Junior, Filles et Garçons ensemble.

Avec l'arc à poulies : Cadets, Juniors Filles et Garçons ensemble.

Les archers tirent des piquets correspondant uniquement à leur niveau (flèches ou plumes)

LES DISTANCES DE TIR

Ces rencontres ont lieu sur un parcours de 10 cibles

- 2 cibles de Tir en Campagne sur blasons de 20, 40, 60 et 80 cms
 - ✓ 2 cibles à distances connues 20, 40 et 60 cms, ou bien
 - ✓ 2 cibles à distances inconnues 40, 60 et 80 cms
- 6 cibles de tir 3D
- 2 cibles de parcours nature

ORDRE DE TIR

L'implantation des cibles peut être panachée. Les jeunes seront accompagnés obligatoirement d'un adulte « chef de peloton » qui assurera le marquage et le contrôle du temps de tir.

VETEMENTS

Le T/shirt de club ou celui du CPNTA est fortement conseillé, mais il peut être laissé au libre choix de l'archer de porter des vêtements de camouflage, par contre, il est obligatoire de se munir d'un pantalon long adapté (càd pouvant subir quelques dégâts). Un petit sac à dos est également conseillé pour emporter de l'eau et un en-cas en l'absence d'accompagnateur. Il est obligatoire d'emporter à boire.

TEMPS DE TIR : A partir du moment où l'archer est en place sur le pas de tir

PARCOURS NATURE : 1 mn 30 pour les deux flèches

TIR CAMPAGNE : 3 mn pour les trois flèches

TIR 3D : 1 mn pour les deux flèches

1 - DISTANCE PARCOURS NATURE

- Flèches jaunes et rouges :

<u>1^{ère} flèche</u>	<u>piquet rouge</u>	<u>de 5 à 25 m</u>
<u>2^{ème} flèche</u>	<u>piquet bleu</u>	<u>de 5 à 20 m</u>
- Flèches bleues et noires :

<u>1^{ère} flèche</u>	<u>piquet bleu</u>	<u>de 5 à 20 m</u>
<u>2^{ème} flèche</u>	<u>piquet blanc</u>	<u>de 5 à 15 m</u>
- Flèches blanches :

<u>Les deux flèches</u>	<u>piquet blanc</u>	<u>de 5 à 15 m</u>
-------------------------	---------------------	--------------------
- Plumes (Poussins uniquement) :

<u>Les deux flèches</u>	<u>piquet jaune</u>	<u>de 5 à 10 m</u>
-------------------------	---------------------	--------------------

REGLEMENT TIR NATURE

Repérage des flèches (article A3.4) Les tireurs devront obligatoirement marquer leurs flèches d'anneaux de couleur visible de 1 cm environ espacé de 1 cm

1 ère flèche = 1 anneau

2^{ème} flèche = 2 anneaux

Elles devront être identiques et marquées aux initiales du tireur ;

Les Blasons : Ils comportent obligatoirement 2 zones et doivent être présentés aux archers avant le concours

✓ **La zone « blessé »** correspondant au contour de l'animal

✓ **La zone « tué »** correspondant au centre vital de l'animal avec 1 ou 2 zones centrales ;

Les pas de tir : (article A6) sont matérialisés par des piquets de 20 à 40 cms de hauteur hors sol ou marqués par des rubans aux couleurs vives : rouge, bleu, blanc et jaune.

Bouchons ; voir disposition tir en campagne.

REGLEMENT TIR 3D

Deux flèches par cible et du même pas de tir dans le temps maximum de 1mn.

Seules les flèches fichées en cible comptent.

Flèche tombée de l'arc : une flèche tombée de l'arc peut être tirée une seconde fois à condition que l'archer puisse la récupérer avec la main ou l'arc sans quitter le pas de tir.

Flèches perdues : valable pour les 3 types de tir : leurs recherches se feront après le tir avec l'ensemble du peloton dans un délai maximum de 5mn, et à condition qu'elles n'occasionnent aucune gêne ni retard pour le bon déroulement de l'épreuve.

Flèche arrivant en cible par ricochet compte à condition d'être plantée dans une zone marquante.

Flèche qui s'encastre dans une autre déjà en cible, marque la même valeur que la flèche encastree.

Une flèche qui heurte une autre flèche et se plante en cible doit être comptée suivant sa position en cible.

Il est conseillé de retracer les zones de l'animal à l'identiques des originales lorsque les limites sont peu nettes et sont sujettes à litige.

CLASSEMENTS /

Filles et garçons ensemble ; arcs classique et arcs nu ensemble ; arcs à poulies et hors CJ séparés.

Dans le cadre du trophée arc jeune provincial nord, lors de l'épreuve de parcours découverte, une compensation de points est prévue :

Celle-ci ne concerne que les tireurs du niveau AS, et consiste en une bonification de 40 points au bénéfice des archers tirant du **PIQUET ROUGE**.

Cette bonification ne s'applique que pour le classement général du trophée Arc Jeune.

Le classement de l'épreuve de parcours se fait en fonction des points obtenus lors de l'épreuve.

RECOMPENSES /

Le Comité Provincial Nord de Tir à l'Arc dote les remises des prix de chaque compétition de médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.

A l'issue des 3 compétitions de la Province Nord, le CPNTA récompensera en fonction du nombre global de participants et de son budget, par une dotation en matériel d'archerie, les 3 premiers du classement général (catégorie 3 à AS ainsi que la catégorie POUSSINS)

IL faudra avoir participé aux trois compétitions pour recevoir la dotation en matériel d'archerie.

Un trophée sera remis aux 3 premiers des catégories « POUSSINS » et CATEGORIES 3 à AS, en fonction de la dotation budgétaire de nos institutions.

Toute réclamation concernant la compétition devra être formulée par écrit auprès des organisateurs de l'épreuve et dans un délai d'un quart d'heure suivant la fin de la compétition.

Toute contestation concernant le présent règlement, l'organisation et le déroulement des concours ne saurait être arbitrée que par la commission ad hoc de la ligue de tir à l'arc en respect des règles fédérales.

Je, soussigné(e),licencié(e) au club
" Les Archers de la TIPINGA " certifie avoir pris connaissance du règlement
concernant le " Challenge Arc Jeune Province Nord ".

Je m'engage à effectuer les trois principales compétitions ayant lieu à :

1. CJ1 TIPINGA le Dimanche 13 Mai 2018
2. CJ2 TIPINGA le Dimanche 22 Juillet 2018
3. CJ3 TIPINGA, le Dimanche 07 Octobre 2018

En outre, je veillerai à venir régulièrement aux entraînements du mercredi
après-midi.

A Koohné Koné, le

Signature de l'archer / l'archère :

Signature des parents :